

Recu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le 13/04/2021





ID: 034-213402704-20210408-DEL2021_19-AI

DELIBERATION 2021-19

LE HUIT AVRIL DEUX-MILLE VINGT ET UN A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS EN SALLE DES GRANGES, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR FRANCOIS RIO, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT CINQ MARS DEUX-MILLE VINGT ET UN.

PRESENTS: M. RIO - MME RIMBERT- M. PLAUTIN - MME FABRY - M. PIOT - MME BRUEL - M. VAN LEYNSEELE - MME PENA -MME PIACENTINI- MOREAU. M. HIVIN - M. BRUGUIERE - MME PASSERAT DE LA CHAPELLE - MME BIANCO CHAINE -MME MOUGIN. - M. WALCZACK - M. BLANCHARD - M. TREPEAU - M. CADIOU - - M. ROBIN -- MME MYSONA - M. BOISSEAU - M. LACOMBRE - M. THEOL - MME ROLLAND - M. FONTVIEILLE- MME OMS

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION: M. QUINTIN procuration à M. RIO – MME FERRAI procuration à MME PENA- M. LEFEVRE procuration à M. CADIOU – MME MAURIN procuration à MME BRUEL – M. ODIN procuration à MME RIMBERT- MME DE ROBERT DE LA FREGEYRE procuration à M. HIVIN- MME GUIRAUD procuration à MME OMS – M. LACOMBRE procuration à MME MYSONA - M. FONTVIEILLE procuration à M. ROBIN

ABSENTS EXCUSES:

ABSENTS:

M. PIOT a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Clôture de l'autorisation de programme/crédit de paiement concernant le complexe salle polyvalente/halle gymnique

La délibération du conseil municipal du 30 janvier 2019 n°2019-05 a créé une autorisation de programme / crédits de paiement pour l'opération de construction « complexe salle polyvalente/halle gymnique ».

Cette autorisation de programme d'un montant de 10.700.000 € prévoyait des crédits de paiement sur 4 ans, selon le tableau ci-dessous :

Libellé du programme	Montant de l'AP	Montant des CP			
	Special code	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022
Complexe salle polyvalente / halle gymnique	10 700 000€	300 000€	600 000€	4 900 000€	4 900 000€

Aujourd'hui, ce projet a été stoppé. Il est donc nécessaire de clôturer cette autorisation de programme / crédits de paiement relative à la construction d'un complexe « salle polyvalente / halle gymnique »

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

ID: 034-213402704-20210408-DEL2021_19-AI

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le 13/04/2021

SLO

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	26
Contre	7: M. ROBIN, M. BOISSEAU, MME GUIRAUD, MME OMS, M. FONTVIEILLE, MME MYSONA, M. LACOMBRE
Abstention	

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- AUTORISE la clôture de l'AP/CP concernant la construction d'un complexe « salle polyvalente/halle gymnique »;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

François RIO Maire de Saint Jean de Védas

